

Doudeville



Capitale du lin

ARRETE MUNICIPAL de CIRCULATION
N°35-06-2020
Commune de DOUDEVILLE
Seine-Maritime

Le Maire de DOUDEVILLE,

Vu, le Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Considérant la demande de Monsieur Malandin – société nouvelle de voirie pour le compte de veolia eau pour la réalisation d'un branchement d'eau potable et assainissement au niveau du 3 impasse de l'église – 76560 Doudeville

ARRETE

Article 1^{er} : Le 15 juin 2020 de 8h30 à 18h00, la circulation sera interdite, au niveau de l'impasse de l'église – 76560 Doudeville.

Article 2^{ème} : Un dispositif signalera cette prescription et l'entreprise VEOLIA est invitée à prendre toute précaution, notamment vis à vis des piétons et des automobilistes, afin de garantir la sécurité des usagers, et de gêner le moins possible la circulation.

Doudeville, le 10 juin 2020

Monsieur Le Maire,

Erick MALANDRIN

Ampliations :

- M. l'agent de police
- Gendarmerie
- Service Voirie
- D.D.R
- Service incendie
- Le demandeur
- Registre